



Infolettre #25 – septembre 2021

AGA

L'assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu le jeudi 9 septembre à 19 h est reportée à une date ultérieure. Le CA désire attendre que les conditions soient optimales afin que cette assemblée se fasse en présentiel. Selon les restrictions actuelles, il serait possible d'accueillir seulement un maximum de 25 personnes, incluant les 7 membres du CA.

Inscription programmation automne 2021:

La période d'inscription aux diverses ligues débutera **le vendredi 3 septembre et se terminera le vendredi 10 septembre** (cette période d'inscription ne signifie pas premier inscrit premier choisi).

Pour vous inscrire vous devez accéder au site de l'ARPO *pickleballoutaouais.ca* sous l'onglet "Ligues". Sous cet onglet apparaît la description des diverses ligues et les critères de sélection, ainsi que le protocole de retour au jeu qui sera mis à jour selon les nouvelles directives de la Santé publique.

À noter qu'il faut être membre de l'ARPO pour participer à ces ligues, (il faut compléter le formulaire en ligne, sous l'onglet "Membre").

Frais pour une nouvelle adhésion

Deux possibilités s'offrent à vous :

Membre ARPO à 10\$ jusqu'au 31 déc. 2021 : permet de participer aux ligues de l'ARPO.

Membre ARPO à 25\$ jusqu'au 31 déc. 2021 - comprend:

- Adhésion à l'ARPO 10\$
- Adhésion à la Fédération québécoise de pickleball 10\$: vous contribuez au soutien de votre fédération qui a à cœur le développement du pickleball à travers le Québec. Est obligatoire pour participer aux tournois organisés par la fédération.
- Adhésion à Pickleball Canada 5\$: comprend une assurance -accident, vous contribuez à l'avancement du sport au Canada. Est obligatoire pour participer aux tournois organisés par Pickleball Canada.

Frais pour un renouvellement d'adhésion

Trois possibilités s'offrent à vous :

Renouvellement de l'adhésion membre ARPO à 10\$ **jusqu'au 31 décembre 2021**

Renouvellement de l'adhésion membre ARPO en septembre : le coût est de 25\$:(10\$ FQP + 5\$ PCO + 10\$ ARPO). L'adhésion **prend fin le 31 déc. 2021**

Renouvellement de l'adhésion membre ARPO en octobre, novembre ou décembre, le coût est de 30\$ (10\$ FQP + 10\$ PCO + 10\$ ARPO). L'adhésion **prend fin le 31 déc. 2022**

PASSEPORT VACCINAL :

À noter que le passeport vaccinal sera obligatoire pour participer aux ligues automnales.

Vous devrez le présenter lors de votre première rencontre de ligue.

Fin de la saison estivale :

La saison estivale en présence des bénévoles dans les divers parcs se terminera le 15 septembre. À noter que les bénévoles n'exigeront pas le passeport vaccinal du 1er au 15 septembre lors des périodes de libre animé, mais vous informeront **qu'à compter du 16 septembre** le passeport vaccinal sera obligatoire pour participer aux prochaines activités de l'ARPO.

Bonne fin de saison estivale et au plaisir de se revoir à l'automne.